



Bureau communautaire

Procès-verbal des délibérations du mercredi 12 juin 2024 à 8h

Siège de la CC Moselle et Madon

Étaient présent(e)s : Claude **COLIN** _ Laurent **DIEZ** _ Jean-Luc **FONTAINE** _ Dominique **GOEPFER** _ Sandrine **LAMBERT** _ Filipe **PINHO** _ Patrick **POTTS** _ Richard **RENAUDIN** _ Lydie **ROUYER** _ Benoit **SKLEPEK** _ Hervé **TILLARD** _ Thierry **WEYER**

Étaient excusé(e)s : Gilles **JEANSON** _ Daniel **LAGRANGE** _ Pascal **SCHNEIDER** _ Marie-Laure **SIEGEL**

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	6 juin 2024
<u>Date d'affichage</u> :	17 juin 2024
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	16
<u>Nombre de présents</u> :	12
<u>Nombre de votants</u> :	12
<u>Secrétaire de séance</u> :	Benoit SKLEPEK

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 23 mai 2024

3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2024_ 94	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – mai 2024
2024_ 95	Eau - assainissement	Factures d'eau - dégrèvements
2024_ 96	Domaine et patrimoine	Centre Ariane – Approbation d'une convention d'occupation de locaux
2024_ 97	Transports	Location de vélos à assistance électrique - remboursement
2024_ 98	Commande publique	Étude du ruisseau de Viterne et ses affluents (étude hydromorphologie, assainissement, hydraulique)
2024_ 99	Finances	Facturation stationnement illicite gens du voyage - Richardménil août 2023

1. Désignation d'un secrétaire de séance

A l'unanimité, Benoit SKLEPEK a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 23 mai 2024

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

3. Délibérations

DÉLIBÉRATION N° 2024_94

Rapporteur :

Laurent DIEZ - conseiller délégué chargé de l'habitat et du logement

Objet :

Habitat - attribution des aides – mai 2024

Le bureau a reçu délégation pour délibérer sur l'attribution des aides liées à la politique de l'habitat :

- aide rénovation thermique

Le bureau aura à se prononcer sur l'attribution de l'aide validée par la commission habitat lors de sa séance du 13 mai 2024.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **attribue** l'aide conformément au tableau ci-après :

N° dossier	Ressources	NOM Prénom		Nature des travaux	Précisions sur les travaux	Entreprise chargée des travaux	Eligible au FART	Gain énergétique estimé (%)	Montant des devis (€ HT)		Montant travaux subventionnables	Date réservation de prime	Montant de la prime proposée (€)
		Adresse							Montant des devis (€ TTC)	Montant des devis (€ TTC)			
2024 - RT 03	TM	FONTAINE Lola		Menuiseries + PAC air / air + poêle à granulés + ITE + rampants de toiture	OPAH	Poêle : BIOCHALEUR ET DESIGN 54710 FLEVILLE DVT NANCY PAC : ACLIMATE 54210 ST NICOLAS DE PORT ITE : ENDUIEST 54425 PULINOY Rampants : PPC 54230 NEUVES MAISONS Menuiseries : TRYBA 54710 LUDRES	OUI	66%	62 067,00 €		62 067,00 €	13/05/2024	2 000,00 €
		20 rue des Blancs Prés							67 250,00 €				
		54230 NEUVES MAISONS											

DÉLIBÉRATION N° 2024_95

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Factures d'eau - dégrèvements

Sur proposition de la commission eau-assainissement du 6 mai 2024, le bureau est invité à se prononcer favorablement sur les dégrèvements suivants :

Adresse	Objet	Dégrèvement
10112 – KINZELIN Laurent 14 Rue de la Gare 54550 BAINVILLE SUR MADON	Fuite sur joint du compteur dans regard extérieur	61 m3 sur les redevances assainissement
2384 – VINCENT Jean-Paul 13 Rue du Commandant Burton 54230 NEUVES-MAISONS	Fuite sur canalisation	254m3 sur les redevances assainissement

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** les dégrèvements ci-dessus.

DÉLIBÉRATION N° 2024_96

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Centre Ariane – Approbation d'une convention d'occupation de locaux

Le syndicat agricole Coordination rurale est implantée, pour sa section meurthe et mosellane, au centre Ariane depuis 2008. Dans le cadre de l'arrivée d'une nouvelle personne dans son équipe, il souhaite occuper un bureau supplémentaire au sein du centre d'affaires pour une durée de 3 mois à compter du 01/07/2024.

Il lui a été proposé le bureau 115 au niveau 11 d'une superficie de 20 m².

Il est proposé d'autoriser le président à signer la convention d'occupation correspondante.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** la convention d'occupation à compter du 1^{er} juillet 2024, pour une durée de 3 mois, avec Coordination rurale, pour le bureau n°115 au sein du centre Ariane à Neuves-Maisons aux conditions suivantes :

- Désignation des locaux : bureaux n°115 d'une superficie de 20 m²
- Loyer : 247 euros HT mensuels
- Avance sur charges : 60 € mensuels

- **autorise** le président à signer la convention d'occupation et toute pièce relative à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° 2024_97

Rapporteur :

Sandrine LAMBERT - Vice-présidente chargée des mobilités actives

Objet :

Location de vélos à assistance électrique - remboursement

Monsieur N., client du service de location longue durée de vélo à assistance électrique, mis en place par la communauté de communes, souhaite obtenir un remboursement comme stipulé à l'article 6.6. du contrat de location pour raison de santé.

Le contrat a été initié le 02 mai 2023 pour six mois, soit 183 jours pour un montant de 140 €.

La demande de remboursement intervient à compter du 04 juin 2024, soit 150 jours avant le terme du contrat.

Le montant remboursable est de 114,75 € TTC (140 € / 183 jours x 150 jours).

Il est donc proposé au conseil communautaire d'autoriser le remboursement de Monsieur N. au prorata temporis.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **autorise** le remboursement de Monsieur N. pour un montant de 114,75 € TTC.

DÉLIBÉRATION N° 2024_98

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Étude du ruisseau de Viterne et ses affluents (étude hydromorphologie, assainissement, hydraulique)

La CCMM, dans le cadre de la GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) a lancé une consultation en vue d'une étude globale sur le Viterne et ses affluents.

Ces diagnostics permettront de mieux connaître les fonctionnalités hydrauliques et écologiques du bassin versant.

Cette étude globale poursuit un objectif d'amélioration des qualités hydromorphologiques, biologiques et environnementales des différents milieux aquatiques recensés sur l'ensemble du bassin versant.

Le ruisseau du Viterne a été pointé par la préfecture de Meurthe-et-Moselle dans son Plan d'Action Opérationnel Territorialisé (PAOT) :

- pour son état jugé médiocre des masses d'eau,
- pour des pressions exercées sur l'eau potable,
- comme une zone vulnérable « directive nitrate » sur la station de Viterne,
- pour des actions « assainissement » à réaliser,
- et pour un enjeu de renaturation de grande ampleur.

L'étude intégrera également les aspects de lutte contre les inondations.

Le bureau communautaire a validé en avril 2024 la signature du marché pour un montant de 55 000 € HT. Toutefois au regard de l'offre de l'attributaire, supérieure à ce montant, il est proposé d'autoriser le président à signer le marché pour un montant estimé à 60 000 € HT.

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **autorise** le président à signer le marché relatif à l'étude du ruisseau Viterne et de ses affluents pour un montant estimatif de 60 000 € HT,

- **autorise** le président à signer toute pièce relative à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° 2024_99

Rapporteur :

Laurent DIEZ - conseiller délégué chargé de l'habitat et du logement

Objet :

Facturation stationnement illicite gens du voyage - Richardménil août 2023

Durant l'été 2023, à partir du dimanche 6 août, quelques semaines avant un grand rassemblement évangélique prévu début septembre en Moselle, un groupe de gens du voyage s'est installé à proximité de la halte nautique de Richardménil sur un terrain privé exploité par un agriculteur. L'occupation a duré un mois et a représenté jusqu'à 70 caravanes pour environ 150 personnes, avec des arrivées et départs échelonnés.

Commune et communauté de communes n'ont pu que constater les branchements sauvages d'eau et d'électricité (non sécurisés) effectués par les gens du voyage.

Le groupe a refusé de quitter l'emplacement non autorisé de Richardménil et décliné l'invitation de se stationner sur l'aire de grand passage de Lunéville conçue spécifiquement pour l'accueil de grands groupes disposant d'équipements adaptés et sécurisés.

Une convention d'occupation a été établie entre le groupe et la mairie, prévoyant une indemnisation de 1200€ très inférieure aux coûts réels engendrés par l'occupation du terrain.

En effet, le coût total pour l'alimentation en eau et la gestion des déchets ménagers assurées par la CCMM s'élève à 4 300€ répartis comme suit :

- collecte et traitement des OM = 1 800€ (47 levées de 660 litres, à 0.058€/litre)
- eau = 2 500€ HT - estimation d'une consommation 750m³ pour 25m³/jour pendant 30 jours, au prix moyen de 2.9€ HT (tranche 3) + matériel installé par nos services (raccords, adaptateurs et compteurs) démonté et volé

Suite aux dernières rencontres en préfecture avec le pasteur référent de l'association AGP qui s'est engagé à assumer les coûts engendrés par les occupations illicites, il est proposé de facturer le coût réel d'occupation du terrain de Richardménil durant l'été 2023 d'un montant de 4 300€, à l'association AGP (Action Grands Passages)

Le bureau communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **facture** le coût réel d'occupation du terrain de Richardménil durant l'été 2023 d'un montant de 4 300€, à l'association AGP (Action Grands Passages).

Le secrétaire,

Benoit SKLEPEK



Le président,

Filipe PINHO

Délibérations

N°	Domaine	Objet
2024_ 94	Politique du territoire, habitat, logement	Habitat - attribution des aides – mai 2024
2024_ 95	Eau - assainissement	Factures d'eau - dégrèvements
2024_ 96	Domaine et patrimoine	Centre Ariane – Approbation d'une convention d'occupation de locaux
2024_ 97	Transports	Location de vélos à assistance électrique - remboursement
2024_ 98	Commande publique	Etude du ruisseau de Viterne et ses affluents (étude hydromorphologie, assainissement, hydraulique)
2024_ 99	Finances	Facturation stationnement illicite gens du voyage - Richardménil août 2023